Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Jeudi 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026074-BF

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 juin 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRIPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Christine BONNET à Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Eddy QUEMET à Véronique ANDREU, Madame Julie KNITL-GUIDICI à Madame Christel RIVIERE, Madame Élodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET.

Absent excusé : Monsieur Jean-Charles CONTE

Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 22
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-074 – FINANCES : Budget Supplémentaire 2026 - Budget annexe Centre de Formation des Apprentis

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 26	Abstentions : 6	Exprimés : 26	Pour : 20	Contre :0

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER - Manuel DEFORES - Benoît MUNOZ

Monsieur le Maire présente le Budget supplémentaire 2026 du Budget annexe Centre de formation des apprentis, comme suit :

- En fonctionnement, intégration du chapitre 002 en fonctionnement en recette équilibré en dépense en augmentant le compte 615221 chapitre 011
- En Investissement, en recettes, intégration du chapitre 001 et de l'affectation de résultat au 1068 équilibré en dépenses au chapitre 21 et 20

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026074-BF

DEPENSESDE FONCTIONNEMENT	BS 2026	
	PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
011 - Charges à caractère général	40 000,00 €	72 000,00 €
61 - Services extérieurs	40 000,00 €	40 000,00 €
62 - Autres services extérieurs		32 000,00 €
66 - Charges financières		55 000,00 €
Total dépenses réelles	40 000,00 €	127 000,00 €
Total dépenses d'ordre		199 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	40 000,00 €	326 000,00 €

RECETTESDE FONCTIONNEMENT	BS 2026	
	PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses		10 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante		264 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	40 000,00 €	40 000,00 €
Total recettes réelles	40 000,00 €	314 000,00 €
Total recettes d'ordre		12 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	40 000,00 €	326 000,00 €

DEPENSESD'INVESTISSEMENT	BS 2026	
	PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
16 - Emprunts et dettes assimilés		150 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	100 000,00 €	100 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	324 975,03 €	361 975,03 €
Total dépenses réelles hors opérations	424 975,03 €	611 975,03 €
Total dépenses d'investissement	424 975,03 €	623 975,03 €

RECETTESD'INVESTISSEMENT	BS 2026	
	PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
001 - Excédent d'investissement reporté	259 141,12 €	259 141,12 €
10 - Dotations, fonds divers et reserves	165 833,91 €	165 833,91 €
Total recettes réelles hors opérations	424 975,03 €	424 975,03 €
Total recettes d'investissement	424 975,03 €	623 975,03 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ADOPTE** le budget supplémentaire du budget annexe Centre de formation des apprentis comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Cédric MAUREL

COMMUNE DE BESSIERES
Haute-Garonne